

Congrès - Attribution de subventions - 4^{ème} répartition au titre de l'année 2010

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Dans le cadre de la 4^{ème} tranche d'attribution de subventions, trois organismes organisant des congrès privés ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence, rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions d'autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

I - Congrès universitaire

- 500 € à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) pour l'organisation d'un séminaire international : **Quelle formation des maîtres en Europe ?** qui se tient sur deux périodes : les 12 et 22 juin et en décembre 2010.

Ce séminaire a pour objet l'investigation et la mutualisation des connaissances dans le sens d'une recherche des fondements éthiques et philosophiques des systèmes de formations. Cette recherche a pour but de prendre à terme la forme institutionnelle d'un «Observatoire européen de la formation des maîtres».

20 personnes dont 10 étrangers sont attendues, générant 48 nuitées.

Une première partie a eu lieu en décembre 2009.

II - Congrès privés

- 800 € pour la 1^{ère} **rencontre internationale sur la Gestion Municipale et les Transferts Educatifs** organisée par le Lycée Saint-Jean et la Fondation Notre Dame, l'Association Pablo Neruda Siglo XXI et les architectes Philippe DONZE et Claude KOENIG. Celle-ci s'est tenue du 10 au 16 juillet 2010 et a eu pour invitée d'honneur la ville chilienne d'Antofagasta.

Cette ville cherche à bénéficier de l'expérience et du savoir-faire français dans le renforcement des échanges culturels et linguistiques, dans les transports publics et dans la gestion des déchets.

L'organisateur a choisi Besançon parce que c'est une ville d'excellence dans les trois domaines précités et qu'elle est connue pour sa qualité de vie. Il a également pour objectif de promouvoir Besançon en Amérique Latine.

52 congressistes étaient attendus à cette occasion dont 32 étrangers (en provenance du Chili, du Mexique, de Colombie, d'Allemagne).

- 1 400 € à l'Association IALB (Académie Internationale des Conseillers et Conseillères agricoles et rurale) pour l'organisation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Doubs, de son 49^{ème} **congrès IALB** du 12 au 15 septembre 2010 au Kursaal.

L'IALB s'efforce d'intensifier ses contacts entre pays européens. Chaque congrès permet aux participants de découvrir comment une région se développe dans des conditions de production difficiles en agriculture, quelle est sa stratégie, où la vulgarisation et le conseil se positionnent...

Cette manifestation permet de recueillir des informations, d'avoir une vue approfondie des situations et problèmes de la région visitée, d'échanger des expériences et d'acquérir de nouveaux contacts.

180 congressistes étaient attendus à cette occasion.

En cas d'accord, la somme totale de 2 700 € sera prélevée de la façon suivante :

- 500 € au chapitre 65.95/65731.89052 CS 30200 (congrès universitaires)

- 2 200 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 30200 (congrès privés).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette attribution de subventions.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.